BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Arrêté du 29 octobre 2010 portant dissolution de la brigade territoriale de Lauzès (Lot)

NOR: IOCJ1026379A

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales,

Vu le code de la défense, partie réglementaire, III;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15 et R. 15-22 à R. 15-26 ;

Vu la loi nº 2009-971 du 3 août 2009 relative à la gendarmerie nationale ;

Vu le décret nº 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;

Vu l'arrêté du 4 octobre 2010 portant dissolution de la brigade territoriale de Lauzès (Lot),

Arrête:

Article 1er

L'arrêté portant dissolution de la brigade territoriale de Lauzès (Lot) à compter du 1er janvier 2011 est annulé.

Article 2

La brigade territoriale de Lauzès (Lot) est dissoute à compter du 1^{er} août 2011. Corrélativement, la circonscription de la brigade territoriale de Saint-Géry (Lot) est modifiée dans les conditions précisées en annexe.

Article 3

L'officier, les gradés et gendarmes de la brigade territoriale de Saint-Géry exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1°) du code de procédure pénale.

Article 4

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 29 octobre 2010.

Pour le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales et par délégation :

Le général de corps d'armée,
directeur des opérations et de l'emploi,
P. MARVILLET

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

ANNEXE

BRIGADES TERRITORIALES	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Lauzès	Blars Cabrerets Cras Lauzès Lentillac-du-Causse Nadillac Omiac Sabadel-Lauzès Saint-Cemin Saint-Martin-de-Vers Sauliac-sur-Célé Sénaillac-Lauzès	(dissolution)
Saint-Géry	Berganty Bouziès Cours Crégols Esclauzels Saint-Cirq-Lapopie Saint-Géry Tour-de-Faure Vers	Berganty Blars Bouziès Cabrerets Cours Cras Crégols Esclauzels Lauzès Lentillac-du-Causse Nadillac Omiac Sabadel-Lauzès Saint-Cemin Saint-Cirq-Lapopie Saint-Géry Saint-Martin-de-Vers Sauliac-sur-Célé Sénaillac-Lauzès Tour-de-Faure